

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 15 juin 2023**

L'an deux mille vingt trois, le quinze juin , à dix huit heures quinze , le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 9 juin 2023 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Membres en exercice : 27

Présents :

*Madame LUCAS Maryline – Maire
Messieurs et Mesdames SAENEN Romuald - LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed -
FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon –
Adjoints
Messieurs et Mesdames SENEZ Jean-Pierre – LAMBERT Gaston - KAPOUN Jean-
Jacques - PILNIAK Alain (jusqu'au point n° 6) - KHELIFA Armelle – MARTIN
Nuccia - EZAHOUID Mohamed - MORAWIEC Laurent -*

Absents ayant donné procuration

*Madame AMADEI Corinne à Madame LUCAS Maryline
Madame TAIRA Marylène à Monsieur CARRE Odilon
Madame PLANCKE Dorothée à Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Madame KHELIFA Armelle
Monsieur CANIVET Bertrand à Monsieur SENEZ Jean-Pierre
Madame WILLERVAL Aurore à Madame MARTIN Nuccia
Madame BLANCHARD Perrine à Monsieur SAENEN Romuald
Madame DELCAMBRE Chantal à Madame CASPERS Mauricette
Monsieur DEVRED Sylvain à Monsieur MORAWIEC Laurent
Monsieur PILNIAK Alain à Madame FERMEN Claudine (à compter du point n° 7)*

Absents :

*Madame DUCATILLION Béatrice - Monsieur GOLA Éric – Madame LEVEQUE
Jennifer*

Secrétaire de séance : Madame Mauricette CASPERS

**CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU PARCOURS EMPLOI
COMPETENCES**

Madame le Maire indique que le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

L'autorisation de la mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle emploi – Cap emploi – mission locale).

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'emploi que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Ce contrat porte sur des emplois visant à satisfaire des besoins collectifs temporaires et il ne peut se substituer à un emploi statutaire.

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé.

Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est au minimum de 20 heures par semaine, la durée du contrat est de douze mois et la rémunération égale au SMIC.

Elle propose de créer, à compter du 1^{er} septembre 2023, 1 poste d'agent d'animation intergénérationnel dans le cadre du parcours emploi compétences :

Durée des contrats : 12 mois –

Durée hebdomadaire de travail : 30 heures - Rémunération SMIC

et de l'autoriser à intervenir à la signature de la convention et aux contrats de travail à durée déterminée avec la personne qui sera recrutée.

Les crédits correspondants sont prévus au budget.

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise la création, à compter du 1^{er} septembre 2023, d'un poste d'agent d'animation intergénérationnel dans le cadre du parcours emploi compétences :

- Durée des contrats : 12 mois –

- Durée hebdomadaire de travail : 30 heures - Rémunération SMIC

Autorise Madame le Maire à intervenir à la signature de la convention et aux contrats de travail à durée déterminée avec la personne qui sera recrutée.

Fait et délibéré en séance,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Maryline LUCAS

Le Secrétaire de séance,

Mauricette CASPERS



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Caspers', is written over the right side of the stamp area.